

MONTSOREAU

Le dispositif Commerce Plus étendu

Divers dossiers débattus ce mardi 13 janvier au conseil municipal.

Subvention à la Concorde. « La délibération du 13 décembre 2025 n'avait pu être exécutoire de par le quorum non atteint », explique le maire Jacky Marchand. Il propose d'inclure dans le budget primitif 2026 de la commune, le montant de 500 € de la subvention versée au Comité des Fêtes la Concorde.

Autorisation de dépenses en investissement avant le vote du budget 2026. Le maire sollicite l'autorisation de payer les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les dépenses imprévues, soit 143 748 € x 25 % ; soit 35 937 €

maximum. Après délibération, le maire est autorisé à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.

Évolution du règlement Commerce Plus. « La Région des Pays de la Loire a engagé une expérimentation du soutien au commerce avec 5 territoires partenaires : Pays de Pontchâteau-Saint Gildas, Saumur Val de Loire, Pays de Craon, Pays sabolien et Vendée Grand Sud. La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, au titre de cette expérimentation, a sollicité auprès de la Région l'autorisation de pouvoir modifier son règlement d'intervention « Commerce Plus », dispositif d'aides économiques en direction du commerce, de l'artisanat et des services de proximité. Il s'agit plus précisément d'étendre

l'intervention du règlement « Commerce Plus » aux équipements professionnels et ouvrir l'éligibilité aux activités non sédentaires. L'Agglo cofinance les projets des entreprises sédentaires à hauteur de 15 % des dépenses éligibles dans la limite de 7 500 € et les projets des entreprises non sédentaires à hauteur de 5 % des dépenses éligibles dans la limite de 2 500 €. » Ce dispositif est approuvé sur tout le périmètre de la commune.

Spectacles. Les élus donnent un accord de principe pour une représentation théâtrale « Les cancans » de Goldoni, le week-end de Pâques ; un spectacle le Fleuve ambulant financé par la communauté sera proposé sur l'esplanade.